

BUDGET PARTICIPATIF

Vous proposez et votez, la Ville de Belfort réalise ! Des idées pour votre quartier, votre ville ? À vos claviers ! A vous de choisir les bonnes idées pour votre ville du 1er février au 29 mars 2024.



Le budget participatif, c'est quoi ?

Un budget pour réaliser vos idées : c'est vous qui proposez et choisissez les aménagements qui viendront agrémenter votre cadre de vie. La Ville de Belfort consacre une enveloppe de 165 000 € pour chaque appel à projets. Vous pouvez, seul, en famille, avec vos amis ou vos voisins, réfléchir aux équipements que vous souhaiteriez trouver dans votre quartier ou dans la ville.

Le vote du budget participatif est ouvert, à vous de choisir ici

Les étapes

- > Septembre-décembre 2023 : analyse des projets déposés par les services de la Ville
- > Février - mars 2024 : les projets sont soumis aux votes des Belfortains
- > Avril 2024 : annonce des projets retenus
- > Courant 2024 : mise en oeuvre des projets par les services techniques de la Ville

Découvrez les 40 projets installés à Belfort

Pratique et loisirs, sport, espaces verts, enfance... Les Belfortains sont plein d'idées pour construire un cadre de vie agréable à tous !

Nouveau : un budget participatif junior !

La Ville de Belfort donne la parole aussi aux enfants ! 10 000 € sont dédiés à la réalisation de projets proposés par les élus du conseil municipal des enfants. Les élus juniors ont proposé quatre idées au vote de leur camarade de classe et le projet arrivé en tête des suffrages est l'installation de bornes de recharge à énergie humaine. Retrouvez ces équipements prochainement au centre culturel et social Oïkos des Résidences-Bellevue et à la maison de quartier Oïkos Jacques-Brel.

Exemples de projets proposés et votés

